

**Ordre du jour de la Commission Environnement
Mercredi 27 Novembre 2019 à 19h00**

*L'ordre du jour vous sera envoyé 5 jours francs avant l'instance, si celui-ci n'a pas été transmis, conformément à l'article **L2121-10** du code général des collectivités territoriales et l'article **L2121-12** du code général des collectivités territoriales en vigueur.*

- Calendrier de collecte 2020 : présentation des modifications envisagées par commune et des coûts y afférents.